

Vacances de Pâques : le Passe Navigo sans frontière

Créé : 11-04-2014 09:28

TRANSPORTS - Le dézouage du Passe Navigo sera effectif durant les vacances de Pâques, du 12 au 27 avril 2014. Dès ce week-end, les abonnés pourront se rendre partout en Ile-de-France sans payer plus.



Dès ce week-end, et jusqu'au 27 avril, il sera possible de voyager jusqu'en zone 5 avec un simple Passe Navigo zones 1-2.
Photo : VM/Metro

Le dézouage du Passe Navigo prend ses quartiers de printemps. Durant les vacances de Pâques, du 12 au 27 avril 2014, les abonnés pourront ainsi se rendre n'importe où en Ile-de-France sans payer de supplément. La mesure, déjà en vigueur les week-ends, les jours fériés et durant les vacances d'été (15 juillet-15 août), a été élargie depuis Noël dernier aux petites vacances scolaires de la zone C.

La mesure concerne les détenteurs du forfait Navigo mensuel et annuel, mais aussi des forfaits Solidarité Transport Mois et Améthyste. Soit, selon le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), près de 3,2 millions de Franciliens pouvant se rendre d'un bout à l'autre de la région sans payer de complément.

Un coup de pouce pour les zones 1-5

Les perdants de cette affaire, 600.000 abonnés des zones 1-5 qui peuvent déjà circuler partout, bénéficient en contrepartie d'un "gel" du coût de leur abonnement pour l'année 2014. Selon Pierre Serne, vice-président écologiste du Stif, les usagers de dézouage sont essentiellement des habitants de petite et de grande couronne, principalement sur des trajets de banlieue à banlieue.

En 2013, 130.000 personnes ont bénéficié du dézouage le week-end, soit une hausse de 40 % sur l'année. Le coût annuel de cette mesure est de 40 millions d'euros.



Vincent Michelin

Service Paris